APSI-BJ

Association des Professionnels de la Sécurité de l'information du Bénin

PROGRAMME

CYBERSENTINELLES

Pour une jeunesse numérique responsable et protégée

Comprendre · Prévenir · Se protéger · Agir

« Pense avant de cliquer. »

Document de présentation à l'attention des établissements scolaires et universitaires

Porté par l'APSI-BJ, Association des Professionnels de la Sécurité de l'Information du Bénin

www.apsi.bj · contact@apsi.bj

1. Le programme en bref

CyberSentinelles est le programme de sensibilisation à la sécurité numérique de l'APSI-BJ à destination des jeunes, de leurs parents et de leurs enseignants. Il propose aux établissements des interventions pratiques et participatives, adaptées à l'âge des élèves, et les accompagne dans la durée.

Rubrique	Description
Porteur	APSI-BJ, association de professionnels de la sécurité de l'information du Bénin
Publics	Élèves du primaire, collégiens, lycéens, étudiants, parents et enseignants
Approche	Pédagogie participative : quiz, mises en situation, jeux, études de cas
Formats	Interventions en établissement, ateliers, Clubs CyberSentinelles, événements, ressources pédagogiques
Coût pour l'établissement	Selon les modalités convenues avec l'APSI-BJ lors du cadrage

2. Contexte et enjeux

Internet, les réseaux sociaux, les jeux en ligne et les outils numériques offrent aux jeunes de vraies possibilités d'apprentissage et de communication. Ils les exposent aussi à des risques qu'ils ne savent pas toujours identifier :

- cyberharcèlement et violences en ligne ;
- vol ou piratage de comptes, usurpation d'identité ;
- arnaques, faux concours, escroqueries par messagerie ou paiement mobile ;
- phishing et ingénierie sociale ;
- divulgation de données personnelles et diffusion de contenus sans consentement ;
- exposition à des contenus inappropriés ;
- atteintes à la réputation numérique, désinformation et manipulation de l'information.

La sensibilisation est le premier levier de prévention. C'est le sens du programme CyberSentinelles : donner aux jeunes les connaissances, les réflexes et la confiance nécessaires pour évoluer en sécurité, et outiller les adultes qui les entourent.

3. Vision et objectifs

Le programme repose sur une démarche en quatre temps :

Comprendre	**Prévenir**	**Se protéger**	**Agir**
Identifier les risques	Adopter les bons réflexes	Sécuriser comptes et données	Savoir réagir et demander de l'aide

- **Sensibiliser et éduquer** : transmettre les connaissances essentielles et développer l'esprit critique.

- **Développer les bons réflexes** : protéger ses comptes, ses données, son identité et sa vie privée.
- **Apprendre à réagir** : savoir quoi faire face à une arnaque, un harcèlement, un piratage ou une diffusion de contenu sans consentement.
- **Accompagner les établissements** : faire progressivement émerger une culture de sécurité numérique.
- **Impliquer la communauté éducative** : associer enseignants et parents à la démarche.

4. Les volets du programme

Le programme est décliné par public. Les contenus, la durée et le vocabulaire sont adaptés à l'âge et aux usages réels de chaque groupe.

Volet	Public	Durée indicative	Thèmes principaux
CyberSentinelles Junior	Primaire, 8 à 11 ans	45 min	Mots de passe, vie privée, jeux vidéo, inconnus en ligne, partage de photos, temps d'écran
CyberSentinelles Ados	Collège et lycée, 12 à 18 ans	1 h (collège) à 1 h 30 (lycée)	Réseaux sociaux, cyberharcèlement, phishing, arnaques, vie privée, e-réputation, désinformation
CyberSentinelles Campus	Universités et écoles supérieures	1 h 30 à 2 h	Hygiène numérique, ingénierie sociale, fraude, protection des données, métiers de la cybersécurité
CyberSentinelles Relais	Parents et enseignants	1 h 30 à 2 h	Accompagner les jeunes, repérer les signaux d'alerte, dialoguer, règles familiales et scolaires

5. Les formats d'action

CyberSentinelles ne se limite pas à des conférences. Selon les besoins de l'établissement, ces formats peuvent être combinés :

- **Interventions et ateliers** : séances en classe ou en amphithéâtre, avec mises en situation et démonstrations.
- **Jeux, quiz et challenges** : une approche ludique qui favorise la participation.
- **Clubs CyberSentinelles** : une dynamique permanente de sensibilisation portée par les élèves (voir section 7).
- **Sessions Parents et Enseignants** : donner aux adultes les clés pour accompagner les jeunes.
- **Événements** : journée annuelle de sensibilisation, par exemple autour du Safer Internet Day en février.
- **Guides et supports pédagogiques** : fiches, affiches et mini-guides réutilisables pour prolonger l'action.

6. Exemple de séance : CyberSentinelles Ados

Format standard de **1 h 30**, à adapter selon le niveau : version allégée de 1 h pour le collège, version approfondie de 2 h avec davantage d'ateliers.

Étape	Durée	Contenu
1. Je teste mes connaissances	10 min	Quiz interactif pour introduire le sujet et mesurer le niveau initial
2. Je découvre les risques	15 min	Situations concrètes vécues par les jeunes dans leur environnement numérique
3. Je relève le défi	35 min	Ateliers : repérer un message de phishing, identifier une arnaque, créer un mot de passe robuste, réfléchir avant de partager une photo, vérifier une information
4. Mes réflexes CyberSentinelle	10 min	Les réflexes essentiels à adopter au quotidien
5. Que faire si cela m'arrive ?	10 min	Les bons comportements en cas de problème et les personnes vers qui se tourner
6. Questions et engagement	10 min	Échanges, rappel des messages clés, quiz final

7. Les Clubs CyberSentinelles et les Sentinelles

Pour inscrire l'action dans la durée, l'APSI-BJ accompagne les établissements volontaires dans la création d'un **Club CyberSentinelles**. Ses membres, les **Sentinelles**, sont des élèves formés qui deviennent des ambassadeurs de la sécurité numérique auprès de leurs camarades. Les jeunes écoutent souvent mieux leurs pairs : c'est le meilleur moyen de prolonger l'impact des interventions.

Ce que font les Sentinelles

- promouvoir les bonnes pratiques numériques et organiser des activités entre élèves ;
- participer à des quiz et challenges, relayer les campagnes de l'APSI-BJ ;
- encourager les comportements responsables en ligne.

> **Cadre clair :** les Sentinelles sont des relais de sensibilisation. Elles n'ont aucune fonction disciplinaire, de surveillance ou d'investigation, et ne reçoivent pas de confidences à traiter seules : toute situation préoccupante est transmise à l'adulte référent.

Accompagnement de l'APSI-BJ

Formation initiale des membres, kit de sensibilisation, supports pédagogiques, interventions d'experts et suivi périodique, selon les modalités convenues avec l'établissement.

8. Protection des mineurs

La sécurité des élèves passe avant tout. L'APSI-BJ applique les règles suivantes à toutes ses interventions auprès de mineurs.

8.1 Charte de conduite des intervenants

- Chaque intervenant signe la charte de conduite de l'APSI-BJ avant sa première intervention.
- Un enseignant ou un encadrant référent de l'établissement est présent pendant toute la séance.

- Un intervenant n'est jamais seul avec un élève, et n'échange pas en privé avec lui (messageries, réseaux sociaux, téléphone).
- Aucune photo ni vidéo d'élèves n'est réalisée sans autorisation écrite des parents et de l'établissement.
- Les contenus sont adaptés à l'âge : pas d'images choquantes, pas d'exemples réels permettant d'identifier une personne.
- L'établissement peut demander les justificatifs qu'il juge nécessaires sur les intervenants.

8.2 Si un élève se confie pendant ou après une séance

	Étape	Conduite à tenir
1	**Écouter**	Rester calme, laisser l'élève parler, ne pas juger ni minimiser
2	**Rassurer sans promettre le secret**	Dire à l'élève qu'il a bien fait d'en parler et qu'il faut chercher de l'aide auprès d'adultes compétents
3	**Ne pas mener d'enquête**	Ne pas multiplier les questions ni demander de détails inutiles, ne pas confronter les personnes mises en cause
4	**Alerter sans délai**	Informer immédiatement l'enseignant référent ou la direction de l'établissement
5	**Orienter**	Aider l'établissement à saisir les structures compétentes (tableau ci-dessous)
6	**Consigner et protéger**	Noter les faits tels qu'ils ont été dits, en limitant l'accès à cette note, et garder la confidentialité

8.3 Structures vers lesquelles orienter

Situation	Structure	Contact
Violence, abus, mise en danger d'un enfant	Centre de Promotion Sociale (CPS) le plus proche ; Brigade de protection des mineurs	[à compléter]
Infraction commise en ligne (chantage, usurpation, escroquerie)	Office central de répression de la cybercriminalité (OCRC) ou service de police ou de gendarmerie compétent	[à compléter]
Atteinte aux données personnelles	Autorité de protection des données personnelles (APDP)	[à compléter]
Contenu ou compte à signaler	Fonction de signalement de la plateforme concernée	Dans l'application
Soutien et suivi au sein de l'établissement	Direction, enseignant ou référent désigné	[à compléter]

9. Données personnelles et cadre légal

L'APSI-BJ s'engage à respecter la réglementation béninoise sur la protection des données personnelles, notamment le Code du numérique et les recommandations de l'APDP. En pratique :

- **collecte minimale** : les quiz d'évaluation sont anonymes ou ne conservent que les informations strictement nécessaires ;

- **autorisation parentale écrite** pour toute photo, vidéo ou témoignage d'un élève mineur, ainsi que pour l'inscription à un club (modèle en annexe B) ;
- **usage limité** : les données ne sont pas cédées à des tiers et ne sont conservées que le temps nécessaire au suivi du programme ;
- **responsabilité des listes d'élèves** : elles restent sous la responsabilité de l'établissement.

10. Partenariat avec les établissements

Une démarche en sept étapes

1. Prise de contact et cadrage
2. Identification des publics et des besoins
3. Planification des interventions
4. Sensibilisation et ateliers
5. Évaluation et recommandations
6. Création éventuelle d'un Club CyberSentinelles
7. Accompagnement dans la durée

Ce que l'APSI-BJ apporte	Ce que l'établissement met à disposition
• Des professionnels de la sécurité de l'information • Des contenus adaptés à chaque public • Des ateliers, quiz et challenges • Des guides et supports de sensibilisation • Des recommandations pour l'établissement • Un accompagnement pour créer un club	• Une salle adaptée au nombre de participants • Un vidéoprojecteur ou un écran, et une sonorisation si nécessaire • Un enseignant ou encadrant référent présent • La mobilisation des participants • Les informations utiles pour adapter l'intervention

11. Évaluation et suivi

Des mécanismes simples permettent de mesurer l'impact et d'améliorer les actions :

- quiz avant et après chaque intervention ;
- questionnaire de satisfaction des participants et des encadrants ;
- retours des enseignants et de la direction ;
- suivi des activités des Clubs ;
- bilan écrit remis à l'établissement, avec recommandations.

12. Notre engagement

> **« La sécurité numérique ne commence pas avec la technologie. Elle commence avec les bons réflexes. »**

À travers CyberSentinelles, l'APSI-BJ souhaite faire de la sécurité numérique une composante naturelle de l'éducation et de la citoyenneté, en sensibilisant les jeunes, en accompagnant les parents et les enseignants et en créant des espaces de sensibilisation durables dans les établissements.

Contact

APSI-BJ
Association des Professionnels de la Sécurité de l'Information du Bénin
www.apsi.bj
contact@apsi.bj

Scannez le code pour retrouver l'APSI-BJ en ligne.

Annexe A. Fiche de demande d'intervention

À retourner à contact@apsi.bj. L'APSI-BJ reviendra vers l'établissement pour le cadrage.

Information	À renseigner
Nom de l'établissement	
Adresse et commune	
Nom et fonction du responsable	
Enseignant ou encadrant référent	
Téléphone et e-mail	
Niveaux et effectifs concernés	
Volet souhaité	☐ Junior ☐ Ados ☐ Campus ☐ Relais
Format souhaité	☐ Intervention ☐ Atelier ☐ Club ☐ Événement
Thèmes prioritaires	
Dates envisagées	
Équipements disponibles (salle, vidéoprojecteur, sonorisation)	
Observations	

Annexe B. Modèle d'autorisation parentale

Je soussigné(e) ……, parent ou tuteur légal de l'élève ……, classe ……, autorise mon enfant :

- ☐ à participer aux séances CyberSentinelles organisées dans son établissement ;
- ☐ à rejoindre le Club CyberSentinelles de son établissement ;
- ☐ à être photographié(e) ou filmé(e) pendant les activités, pour les supports de communication de l'APSI-BJ et de l'établissement.

Je comprends que ces données sont utilisées uniquement dans le cadre du programme, qu'elles ne seront pas transmises à des tiers et que je peux retirer mon autorisation à tout moment en écrivant à contact@apsi.bj.

Fait à ……, le ……

Signature du parent ou tuteur :